

Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Numéro de dossier :

Date de dépôt :

Cadre réservé au SERVICE

Nature du projet : Dossier d'urbanisme / PC Réhabilitation de l'assainissement

Demandeur

Nom et prénom ou raison social :

Adresse actuelle :

Commune : Code Postal :

Téléphone :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Email :@.....

Lieu d'implantation des travaux

Rue – Lieu-dit

Commune : Code Postal :

Références cadastrales : Superficie totale de la propriété :m²

Caractéristiques du projet :

Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)

Nom :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Projet

Est-ce : Construction neuve Rénovation Agrandissement Autre

Nature : Résidence principale Résidence secondaire Locatif saisonnier Locatif annuel

Local professionnel

Nombre de pièces principales :*

Nombre d'occupants :

*Sont considérées comme pièces principales au sens de l'article R.111-1-1 du code de la construction et de l'habitation des pièces destinées au séjour ou au sommeil, éventuellement des chambres isolées.

Alimentation en eau potable : distribution publique puits ou forage privé

Présence d'un puits dans un rayon de 35m du dispositif de traitement projeté ? oui non

Si présence, distance par rapport au dispositif de traitement :m

*la distance minimale entre un puits d'eau potable déclaré et le dispositif d'assainissement est de 35 m

Destination des eaux pluviales :

fossé puisard mare infiltration autre :

*le rejet d'eaux pluviales dans le dispositif d'assainissement non collectif est formellement interdit.

Traitement primaire :

- Bac dégraisseur (facultatif) volume litres
- Fosse toutes eaux* volume litres
- Autres dispositifs précisez

Une ventilation est-elle prévue (entrée d'air) ? oui non

Un extracteur statique ou éolien est-il prévu (sortie d'air) ? oui non

*la fosse toutes eaux doit être pourvue d'une ventilation constituée d'une entrée d'air et d'une sortie d'air, située en hauteur de sorte à assurer l'évacuation des odeurs, d'un diamètre d'au moins 100 millimètres.

Traitement secondaire :

- Tranchées d'épandage
Nbre de tranchées : Longueur des tranchées :
- Lit d'épandage
Surface :m²
- Filtre à sable vertical non drainé
Surface :m²
- Filtre à sable vertical drainé
Surface :m² Type d'exutoire (fossé, puits d'infiltration) :
- Tertre d'infiltration
Surface :m² au sommet
- Filière soumise à agrément* N° d'Agrément : capacité (nombre EH) :
- Autres dispositifs : Type : capacité (nombre EH) :

*Les dispositifs doivent être agréés par les ministères en charge de l'écologie et de la santé, et publiés au Journal Officiel de la république Française. Vous trouverez ces dispositifs sur le site suivant : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/dispositifs-de-traitement-agrees-a185.html>

- Toilettes sèches : Précisez le mode de traitement :

PIÈCES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- L'étude de sol et de filière 1 exemplaire pour le SPANC
- La demande ci-jointe complétée et signée
- Les plans intérieurs des différents niveaux du bâtiment
- Si nécessaire : Une autorisation de rejet
 Une autorisation d'implanter un assainissement non collectif à moins de 3 mètres d'une limite de propriété
 Une déclaration sur l'honneur relative à l'utilisation d'un puits privé pour des usages autres que la consommation humaine.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Le contrôle de conception est facturé 93,50 € TTC pour 2019.

Le contrôle de réalisation est facturé 104,50 € TTC pour 2019.

Engagement du demandeur

Le demandeur s'engage à réaliser l'installation conformément au projet décrit dans le présent formulaire, après vérification du SPANC et conformément aux réglementations et normes en vigueur.

Nom, prénom du demandeur ou de son représentant et signature :

.....

Fait à le/...../.....